

Rabat, le 07 Novembre 2024

Communiqué

Authentification des autorisations délivrées par l'Office des Changes

*D*ans le cadre de son engagement continu en faveur de la modernisation de ses procédures, l'Office des Changes annonce la mise en place d'un nouveau dispositif innovant permettant l'authentification des autorisations délivrées par l'établissement.

Chaque autorisation émise sera désormais pourvue d'un code QR unique, spécifiquement généré pour chaque document, offrant ainsi aux banques et aux usagers un moyen rapide et fiable pour vérifier l'authenticité des autorisations délivrées.

Ce dispositif novateur repose sur une technologie à la fois intuitive et facilement accessible, spécialement conçue pour simplifier le processus de vérification des documents tout en garantissant un haut niveau de sécurité.

Cette initiative témoigne de la volonté résolue de l'Office des Changes de renforcer la sécurité de ses services, de protéger les informations et données échangées avec ses partenaires et ses usagers et de réduire significativement les risques liés à la falsification des documents.